

Annonces légales et judiciaires**SAS LES ARTISTES**

Capital : 500 euros
Siège social : 4 Avenue Pierre Mendès France
42270 Saint-Priest-en-Jarez
RCS Saint-Etienne 947 807 244

Modifications

Suite à l'A.G.E. en date du 20/11/2023 de la SAS LES ARTISTES, les associés de la société ont pris acte de la démission de son poste de président de M. DJEDDI Ali et ont nommé en remplacement M. ALI Md Nazir, demeurant 9 rue des 3 Meules, 42100 St-Etienne, à compter du 20/11/2023.

Les formalités seront effectuées au GTC de St-Etienne.

SCI PARC DU ROY

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 LOTISSEMENT LES ORCHIDÉES
42330 Saint-Galmier

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI PARC DU ROY

Siège social : 7 LOTISSEMENT LES ORCHIDÉES - 42330 Saint-Galmier

Objet social : La propriété, par voie d'apport, d'acquisition ou d'échange ou autrement de divers biens immobiliers, terrains, immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que la propriété de tous autres immeubles qui pourront être situés en France ou à l'étranger. La construction de divers biens immobiliers.

La gestion, l'administration et l'exploitation, par bail ou autrement, de tous ces biens et droits immobiliers, éventuellement l'allégation du ou des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société pourvu que cela n'en modifie pas l'objet civil.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : La société HOLDING DIRECT IMMO INVEST, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 7 LOT L'ORCHIDE LA CHARPINIERE, 42330 ST GALMIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 981 518 665 RCS ST ETIENNE.

Clauses relatives aux cessions de parts :

Agréments requis dans tous les cas

Agrément adopté adopté par un ou plusieurs associés représentant les trois quarts du capital social

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ST ETIENNE.

Pour avis
La Gérance

TRANSPORTS PEJY

SASU au capital de 400 000 €
Siège social : ST ETIENNE (Loire)
34 Rue d'Outre Furan
R.C.S. : ST ETIENNE 303 243 018

Mandats des commissaires aux comptes

Par A.G.O.A. du 13 décembre 2023, l'actionnaire unique a pris acte de la fin des mandats du commissaire aux comptes titulaire de la société « LAURENCE CROUPI » et du commissaire aux comptes suppléant de la société « CABINET SAUNIER »
Dépôt Légal RCS : ST ETIENNE

Pour Avis

HFCOM

S.A.S. à actionnaire unique
Au capital de 10 000 €
Siège social : SORBIERS (Loire)
14 Lotissement des Châtaigniers
R.C.S. : SAINT ETIENNE 849 195 334

Transfert du siège social

Par A.G.M. en date du 7 décembre 2023, l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social de SORBIERS (Loire) 14 Lotissement des Châtaigniers, à BONSON (Loire) 4 rue des Frères, et ce avec effet au 7 décembre 2023. Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE
LE PRÉSIDENT

Par arrêté ministériel du 27 décembre 2022, le tarif annuel 2023 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,183 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

BUSINESS CAFE

SAS au capital de 10 000 €
Siège Social : LA RICAMARIE (42150) 9 rue Jean-Moulin - ZI du Bayon
RCS SAINT-ETIENNE 888 248 200

AVIS

Par décision en date du 06.12.2023, les associés de la société MENUISERIE SARI, S.A.S. au capital de 52 000 € dont le siège social est au CHAMBON-FEUGEROLLES (42500) 46 Rue Benoît Frachon (R.C.S SAINT-ETIENNE 483 709 481), ont approuvé le projet de fusion établi le 27.09.2023 avec la société BUSINESS CAFE, les apports effectués et leur évaluation. La société MENUISERIE SARI étant propriétaire de la totalité des actions de la société BUSINESS CAFE depuis une date antérieure à celle des dépôts du projet de fusion au Greffe du T.C. de Saint-Etienne, la société BUSINESS CAFE a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du T.C. de Saint-Etienne.

Pour avis, le représentant légal

ALLIANCE INDUSTRIELLE ROMAGNY

SAS au capital de 5 970 406 €
Siège social : POMMIERS (Loire)
Les Brossards
R.C.S. : ROANNE 501 681 415

Modification

L'A.G.E. des actionnaires du 30 octobre 2023, de la société a décidé de réduire le capital social d'une somme de 2 463 731 €, par voie de rachat et d'annulation de 1 269 651 actions en pleine propriété, et 1 194 080 actions en nue-propriété et 1 194 080 actions en usufruit. Le capital s'élevé ainsi à 3 506 675 €, divisé en 3 506 675 actions entièrement libérées.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. : ROANNE.

Apport partiel d'actif

Suivant décisions de l'actionnaire unique du 27 novembre 2023, des sociétés « ATELIER FOREZIEU DU FRAIS » S.A.S.U. au capital de 1 000 000 € - Siège social : LA TALAUDIÈRE (Loire) 55 Allée de la Halle Pôle de la Viande - R.C.S. : SAINT ETIENNE 316 535 046 et « TALOGIC » S.A.S.U. au capital de 10 000 € - Siège social : LA TALAUDIÈRE (Loire) 301 Rue René Cassin - R.C.S. SAINT ETIENNE 922 478 375, il a été :

1°) approuvé un projet de contrat d'apport partiel d'actif et son avenant soumis au régime juridique des scissions aux termes duquel la société «ATELIER FOREZIEU DU FRAIS» fait apport à la société « TALOGIC » de sa branche complète et autonome d'activité de « réception des marchandises (fournisseurs extérieurs), stockage de marchandises (emballage, fournitures) et produits alimentaires, préparation de commande, logistique (livraison à tous les points de vente et clients extérieurs) », exploitée à LA TALAUDIÈRE (Loire) 301 Rue René Cassin, comprenant un actif de 3 513 996 € et un passif de 3 013 996 €, soit un apport net de 500 000 €.

En rémunération de l'apport partiel d'actif, la société « TALOGIC » a procédé à une augmentation de capital de 500 000 € pour le porter à 510 000 € au moyen de la création de 500 000 actions nouvelles de 1 € chacune, intégralement libérées. Le capital social est désormais de 510 000 € divisé en 510 000 actions. Il n'a été créé aucune prime d'apport.

2°) pris acte que la location gérance du fonds de commerce se trouve résiliée de plein droit à la date d'effet de l'apport partiel d'actif soit le 1^{er} avril 2023.

Suivant décision du 27 novembre 2023, l'actionnaire unique de la société « TALOGIC » a nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société « CABINET ROYET », sise à SAINT ETIENNE (Loire) 9 Place Jean Moulin.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE

SABLE

Société civile immobilière au capital de 1000 euros
Siège social : 18 rue des Acérières 42000 SAINT ETIENNE
RCS SAINT ETIENNE

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 30 novembre 2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière régie par les dispositions des articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les articles 1 à 59 du décret 78-704 du 3 juillet 1978 dénommée :

SABLE

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet, l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires L'acquisition et la prise de participations dans toute société, quelle qu'en soit la forme, et ce, sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, la gestion et la cession de ces participations, la constitution de toutes sûretés ainsi que toutes opérations mobilières et financières, en France ou à l'étranger, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, subsidiairement, l'acquisition de biens immobiliers, leur gestion et leur location, la prise de participations dans toutes sociétés immobilières, quelle qu'en soit la forme, ainsi que leur cession, et, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Siège social : 18 rue des Acérières 42000 SAINT ETIENNE

Capital : 1000 euros

Gérance : M Stéphane TESSIER demeurant à ANDREZIEUX-BOUTHEON (42160) 16 rue Marcellin Girinon

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT ETIENNE



Scp FOURNEL - FAURE - CHAZOTTES LECONTE - TEYSSIER
Notaires associés à Saint-Etienne (Loire)
41, rue des Acérières

SCI LES HORTENSIA

SCI au capital de 2000€
Siège à PERIGNÈUX (42115) Le Bourg
447698416 RCS ST ETIENNE

MOUVEMENT D'ASSOCIÉ/ CESSION DE PARTS SOCIALES

Suivant partage par acte authentique par Me TEYSSIER, notaire à ST ETIENNE, en date du 24/11/2022, il a été constaté la transmission des parts 50 parts n°1 à 5 de M Jean Claude LOMBARD, associé partant décédé le 05/12/2020, à Mme Catherine LOMBARD, associée maintenue, pour les parts n°1 à 17 et à M. Michel LOMBARD, associé gérant maintenue, pour les parts n°18 à 50. L'art. 7 des statuts est modifié en conséquence.

BATTLE TESTED CONSULTANT

SAS au capital social : 30500 euros
Siège social : 117 Avenue VICTOR HUGO, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
848830758 RCS de Nanterre

Transfert du siège social

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 novembre 2023, les associés ont décidé, à compter du 15 novembre 2023, de transférer le siège social à 3B rue Emile, 42100 St Etienne.

Modification de l'article 5 des statuts

Président: Monsieur Bertrand VIALA, demeurant 3B rue Emile, 42100 St Etienne

Directeur général: Monsieur Asmar ATIF, demeurant P.O. Box, 18590 DUBAI

Directeur général délégué: Monsieur Robert CHAIZE, demeurant 4 route de Tourton, 43120 Monistrol sur Loire

Radiation du RCS de Nanterre et immatriculation au RCS de Saint Etienne.

SOCIETE ETUDES TECHNIQUES INDUSTRIELLES

S.E.T.I.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : BONSON (42160), 6B RUE DE LA VIOLETIERE
504 297 730 RCS ST ETIENNE

Clôture de liquidation

Aux termes des décisions du 6/12/2023, M. Alain BEAL, demeurant à BONSON (Loire) 6B rue de la Violetière, associé unique et liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, prononcé la clôture des opérations de liquidation avec effet du 31/10/2023 et constaté la fin de son mandat de Liquidateur. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de ST ETIENNE. Pour avis, le liquidateur.

HD GROUPE

SARL au capital de 78 113 €
Siège social : 28 Rue Victor Hugo
42400 SAINT CHAMOND
794 802 520 RCS SAINT ETIENNE

Transformation

Aux termes d'une délibération en date du 8 décembre 2023, les associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L 227-3 du code de commerce, ont décidé la transformation de la société en SAS, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 78 113 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. Elles ne peuvent être cédées à des tiers qu'après l'agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.

Monsieur Lahouari DENNAÏ, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigée par un Président : Monsieur Lahouari DENNAÏ, demeurant 12 Chemin des Tilleules, 42400 SAINT CHAMOND.

Pour avis, le Président.

**SCEA BERNARD VERRIER**

SCEA au capital de 227 200 €
Siège social : Le Plantier 42520 Mallevall
531 648 657 RCS Saint-Etienne

Dissolution

L'AGE du 07/12/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2023, nommé liquidateur M. VERRIER Bernard, demeurant Le Plantier 42520 Mallevall, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Saint-Etienne

**CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Me Gérard DE ZAN, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée « OFFICE NOTARIAL DE LA TALAUDIÈRE », titulaire d'un Office notarial à LA TALAUDIÈRE, 38 rue Victor HUGO, CRPCN 42031, le 30 novembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Carlo LENTINI, retraité, et Madame Thérèse Stanisława PIATYSZEK, retraitée, demeurant ensemble à LA GRAND-CROIX (42320) 18 Montée de l'Europe.

Monsieur est né à SAINT-ETIENNE (42100) le 21 octobre 1950.

Madame est née à ROCHE-LA-MOLIERE (42230) le 8 mai 1951.

Mariés à la mairie de ROCHE-LA-MOLIERE (42230) le 9 décembre 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

SASU DUPUIS**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT-JUST-LA-PENDUE (Loire), du 05/12/2023, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « SASU DUPUIS ».

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 710 B Route de Saint-Marcel-de-Félines - 42540 SAINT-JUST-LA-PENDUE.

Objet : La production d'électricité photovoltaïque, la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de bâtiments à usage agricole, industriel, commercial ; Toutes prestations administratives.

Durée : 99 ans.

Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre.

Capital : 3.000 Euros.

Clause relative à l'agrément des cessionnaires d'action : les actions sont librement cessibles au profit d'un Actionnaire. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des Actionnaires réunis en Assemblée Générale.

Direction et administration de la société : M. Sylvain DUPUIS, Président : 710 B Route de Saint-Marcel-de-Félines - 42540 SAINT-JUST-LA-PENDUE.

La société sera immatriculée au RCS de ROANNE.

COURT DAVID SERVICES**CONSTITUTION**

Avis est donné aux termes d'un acte SSP du 8 décembre 2023 à Villars de la constitution de la SARL :

Dénomination : COURT DAVID SERVICES

Capital : 2000 €

Siège social : 49 rue du Golf à VILLARS (42390)

Objet social : prestations d'apporteur d'affaires auprès de toute entreprise dans le domaine de la menuiserie aluminium, PVC et bois, prestations d'entretien et de réparations de menuiseries aluminium, PVC et bois, achat, revente et pose de petits équipements de menuiseries aluminium, PVC et bois.

Durée de la société : 99 ans

Gérant : M. David COURT demeurant à Villars (42390), 49 rue du Golf

Immatriculation : RCS Saint-Etienne

Le Gérant.

ANNONCES LÉGALES

Une question ?

Appelez Pauline au
04 77 92 80 30

ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

J.C. CONSEIL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : ANDREZIEUX BOUTHEON (42160), 2 RUE CHARLES DE GAULLE
513 551 119 RCS ST ETIENNE

Dissolution

Aux termes de décisions extraordinaires en date du 17/11/2023, il a été décidé la dissolution de la Société à la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité notamment des dispositions statutaires. M. Eric CHENAUD, demeurant à SURY LE COMTAL (Loire) 414 Chemin de la Petite Plaine, a été nommé comme liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé à son domicile. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de ST ETIENNE. Pour avis, Le liquidateur

RJLV

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 7 rue de l'Artisanat 42390 VILLARS
917 939 918 RCS ST ETIENNE

Transfert du siège social

L'AGE du 18/09/2023 a décidé de transférer le siège social du 7 rue de l'Artisanat - 42390 VILLARS à la Zone d'Activités Les Taillas - 43600 SAINTE SIGOLENE, à compter du 18/09/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
La Présidente

LOGISTIC 43

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 7 rue de l'Artisanat
42390 VILLARS
918 549 353 RCS ST ETIENNE

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 18/09/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 7 rue de l'Artisanat - 42390 VILLARS à la Zone d'Activités Les Taillas - 43600 SAINTE SIGOLENE, à compter du 18/09/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
La Présidente

Annonces légales et judiciaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Bernard CHAZOTTES-LECONTE, Notaire à SAINT-ETIENNE (Loire), 28 Avenue Pierre Mendès France, CRPCEN 42096, le 6 décembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SÉPARATION DE BIENS entre :

Monsieur Eric JAFFRE, retraité, né à MA-COIN (71000) le 6 février 1959, demeurant à FEURS (42110) 14 Bis rue Waldeck Rousseau, et Madame Jocelyne Henriette LARDET, retraitée, née à LA CLAYETTE (71800) le 10 septembre 1960, demeurant à LA TALAUDIÈRE (42350) 49 rue de la République.

Mariés à la mairie de CHENELETTE (69430) le 2 mai 1981 initialement sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 1er octobre 1997,

Monsieur Jean Robert STELLA, en son vivant Arboriculteur retraité, demeurant à PELUSSIN (42410) 35 rue des Alpes.

Né à PELUSSIN (42410), le 22 février 1949.

Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à BRON (69500) (FRANCE), le 27 septembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Fanny DORVIDAL, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « SOUBEYRAN ET TRANCHAND », titulaire d'un office notarial à LYON 8ème ARRONDISSEMENT (Rhône) 33 rue des Tuilleries et à PELUSSIN (Loire), 29, rue des Alpes, le 8 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Fanny DORVIDAL, notaire à PELUSSIN (Loire) 29 Rue des Alpes, référence CRPCEN : 42014, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT ETIENNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

ATELIER FOREZIEU DU FRAIS

S.A.S. à actionnaire unique au capital de 1 000 000 €
Siège Social : LA TALAUDIÈRE (Loire)
Pôle de la Viande – 55 Allée de la Halle
R.C.S. : SAINT ETIENNE 316 535 046

Modification

Suivant décisions du 27 novembre 2023, l'actionnaire unique de la société, a décidé de modifier l'objet social de la société qui est devenu : la préparation, la fabrication, la transformation et la découpe industrielle de la viande, la vente de toutes viandes, l'abattage, l'import-export de toutes marchandises ou sous-produits de boucherie et de charcuterie ; l'activité de traiteur, fourniture de repas, plats préparés ; la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; la prise de participation dans toutes opérations ou entreprises se rattachant à l'objet social.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE
LE PRESIDENT,

CRS COURCHE

S.C.I. au capital de 1 200 €
Siège social : ST JUST ST RAMBERT (Loire) ZAC des Peyrardes – 9 Allée La Forézienne
R.C.S. : SAINT ETIENNE 853 545 515

Changement de dénomination

L'A.G.E. en date du 24 novembre 2023, de la société a décidé, à compter du 24 novembre 2023, de modifier la dénomination sociale de la société qui est devenue "ID COURCHE". Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. ST ETIENNE.
LA GERANCE,

AU TERROIR

SARL au capital de 5 945,73 € €
siège social : ST ETIENNE (Loire) 1 Rue Jules Ledin – 28 Rue du Grand Gonnet
R.C.S. ST ETIENNE : 344 653 118

Modification des dirigeants

Aux termes d'un acte S.S.P. du 27 novembre 2023, les associés ont, à compter du 27 novembre 2023 :

1) constaté la fin des fonctions de co-gérants de Monsieur Pierre DELPAUDE, de Madame Marie DELIMOGES, de Monsieur Alban CHOLVY et de Madame Adèle LOMBARD

2) décidé de nommer aux fonctions de co-gérants Monsieur Gilles MORTIER demeurant à SOUCIEU EN JARREST (Loire), 35 Chemin du Garron et Madame Anne DELPAUDE demeurant à TARTARAS (Loire), 7 rue du Prieuré

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. ST ETIENNE

LA GERANCE



SCI DU DEVEY

Capital : 15.244,90 €
Siège : SAINT HILAIRE CUSSON LA VALMITE (42380) « Le Devey »
RCS ST ETIENNE – SIREN 378954598

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision de la collectivité des associés en date du 7 décembre 2023, il a été décidé de transférer le siège de la société à ST JUST ST RAMBERT (42170) 84 Avenue du Belvédère et ce à compter du même jour.

Mention sera faite au RCS de ST ETIENNE

Pour avis
La gérance

L'EYGAS

Société civile
au capital de 10 000 euros
Siège social : 22 Rue Eucler Girardin,
42300 ROANNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROANNE du 27 Novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : L'EYGAS
Siège social : 22 Rue Eucler Girardin,
42300 ROANNE

OBJET : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : 10 000 euros,
Gérances :

Madame Christine Michelle CHARRE, épouse GAUSSEN, née le 20 avril 1963 à LYON 04 (69), demeurant 10 Rue de La Tourtellière, 26500 BOURG LES VALENCE, est nommée premier gérant de la société pour une durée illimitée.

Madame Sidonie Christine LAFFONT, née le 10 avril 1969 à LE COTEAU (42), demeurant 22 Rue Eucler Girardin, 42300 ROANNE, est nommée deuxième gérant de la société pour une durée illimitée.

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au RCS de ROANNE.

Pour avis
Les gérants

PYRRFIN

SASU au capital de 1 060 000 €
siège social : ST ETIENNE (Loire)
34 rue d'Outre Furan
RCS ST ETIENNE 807 629 928

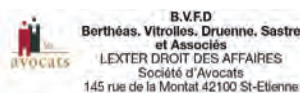
Commissaire aux comptes

Par décision du 13 décembre 2023, l'actionnaire unique a pris acte de la démission de la société « LAURENCE.CROUPI » commissaire aux comptes titulaire

La société « CABINET SAUNIER » sis à ST PRIEST EN JAREZ (Loire) 2 rue de la Charrière devient commissaire aux comptes titulaire

Inscription modificative et dépôt légal : RCS ST ETIENNE

Pour avis



2 S NAOS

SAS au capital de 6872919 €
Siège social : CLURIEUX
42110 Sainte-Foy-Saint-Sulpice
839 824 430 RCS de Saint-Etienne

Continuation d'activités malgré pertes

L'AG Mixte du 19/09/2023 a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention au RCS de Saint-Etienne

MENUISERIE SARI

SAS au capital de 52 000 €
Siège Social : LE-CHAMON-
FEUGEROLLES (42500) 46 Rue Benoît Frachon
RCS SAINT-ETIENNE 483 709 481

AVIS DE MODIFICATION

Par décision en date du 06.12.2023 les associés de la société, ont approuvé le projet de fusion établi le 27.09.2023 avec la société BUSINESS CAFE, S.A.S. au capital de 10 000 € dont le siège social est à LA RICAMARIE (42150) 9 rue Jean-Moulin - ZI du Bayon (R.C.S. SAINT-ETIENNE 888 248 200), les apports effectués et leur évaluation. La société MENUISERIE SARI étant propriétaire de la totalité des actions de la société BUSINESS CAFE depuis une date antérieure à celle des dépôts du projet de fusion au Greffe du T.C. de Saint-Etienne, il n'a été procédé à aucune augmentation de capital et la société BUSINESS CAFE a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Le mali de fusion s'est élevé à 43 408 €.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du T.C. de Saint-Etienne.
Pour avis, le représentant légal

CHRONIQUE JURIDIQUE /

Quelles sont les formalités liées à un bail rural ?

La forme du bail

Un bail rural doit être écrit (article L. 411-4 du Code rural). Il peut être rédigé sous seing privé, chacune des parties conserve alors un original. Il peut également être passé devant notaire. L'acte est alors dit « authentique ». L'acte notarié est obligatoire lorsque la durée du bail excède douze années.

Un bail rural peut aussi être verbal. Il présente cependant l'inconvénient de l'absence de preuve sur les conditions du bail arrêtées entre les parties. La preuve de l'existence du bail tient alors à la preuve du paiement d'une location qui pourra être apportée par tous moyens, notamment le paiement effectif du fermage avec production de quittances délivrées par le bailleur. En revanche, en dehors des dispositions impératives du code rural et du contrat type départemental, les clauses particulières et la date de début du bail seront difficiles à prouver.

L'état des lieux

L'état des lieux est un document annexé au contrat de bail. Cette formalité n'a cependant aucune incidence sur la validité du bail. Un bail établi sans état des lieux restera valable.

L'état des lieux doit décrire avec précision l'état des bâtiments et des terres, leur degré d'entretien et mentionner leur rendement moyen sur les cinq dernières années.

Il permet de constater précisément l'état du fonds loué lors de l'entrée dans les lieux et de le comparer à l'état de sortie. Cette formalité est d'une grande utilité pour le bailleur comme pour le preneur (discuter et établir le prix du bail, fixer les travaux et réparations incombant initialement au bailleur, déterminer les améliorations ou dégradations à la sortie des lieux et leur indemnisation, etc.).

L'enregistrement

L'enregistrement donne date certaine à un document. Cela signifie que sa date est opposable aux tiers, c'est-à-dire aux personnes autres que les parties signataires à l'acte. Le bail qui a acquis date certaine par l'enregistrement ou dont l'existence figure dans un acte authentique, est opposable notamment à l'acquéreur du bien.

Depuis le 1er janvier 1999, l'enregistrement a perdu son caractère obligatoire. Les baux ruraux peuvent toujours être présentés volontairement à la formalité de l'enregistrement.

Si vous souhaitez faire enregistrer votre bail sous seing privé, il convient de le présenter aux services de l'enregistrement. Dans la mesure où la formalité de l'enregistrement n'est pas obligatoire pour un bail rural, vous pouvez vous rendre dans le centre des impôts le plus proche. N'importe quel signataire peut déposer lui-même les différents exemplaires du bail à enregistrer, en autant d'exemplaires que de parties. Un droit fixe de 25 € est à régler pour l'ensemble des exemplaires du même bail. Vos exemplaires seront revêtus de la mention d'enregistrement. Cette mention indiquera notamment la date de l'enregistrement et les références de bordereaux ainsi que les droits réglés.

Cette formalité ne coûte pas très chère et confère des garanties. ■

Marie-Christine Persol,
FDSEA de la Loire, Service juridique

SCI LA RUTY

Avis de transformation

Suivant délibération du 30/11/2023, de l'AGE de la SCI LA RUTY, au capital de 457,35 €, dont le siège social est à CHAVANAY (42410), 1 La Ruty, 47 765 858 RCS SAINT ETIENNE, les associés ont transformé la SCI en GFA, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « GFA LA RUTY »
Capital Social : 457,35 €.
Siège Social : 1 La Ruty - 42410 CHAVANAY.

Objet : la propriété, la gestion et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine ; l'achat et la dation à bail de tous immeubles à destination agricole ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et ne soient pas incompatibles avec la législation propre aux G.F.A.

Durée : 99 ans.
Gérants : M. Raphaël BERTHOLAT : 1 La Ruty - 42410 CHAVANAY.



BRUNEL HAMMOUTI ELECTRICITE - B.H.E.

SARL au capital de 46000 €
Siège social : Z.I. DE LA FLECHETTE -
42800 DARGOIRE
Siège de la liquidation : 10 Rue des Genets
- 42100 SAINT ETIENNE
414 671 180 RCS de Saint-Etienne

Clôture de liquidation

L'AGO du 21/11/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. HAMMOUTI Boufeldja, demeurant 10 Rue des Genets 42100 Saint-Etienne pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Saint-Etienne.
Radiation au RCS de Saint-Etienne